

Commission Label

Compte rendu annuel – 2023-2024

Je tiens déjà à remercier tous les membres de la commission pour leur présence et leur disponibilité : les techniciens salariés du District (Léo et Yannick), ainsi que ceux des clubs qui ont répondu favorablement aux convocations. Egalement les bénévoles des clubs labélisés ou en cours de labélisation qui ont permis de faire des binômes de suivi dans les clubs entrés dans la démarche.

Je remercie aussi chaleureusement la présence de ces mêmes personnes présentes le 27 et le 29 avril 2024, pour la constitution des jurys et assurer ainsi l'audition des clubs.

Les avis suivis par le Comité Directeur sont :

- Langogne : attribution du label Espoir pour les jeunes et label Bronze pour les féminines.
- US Brioude : attribution du label Elite pour les jeunes et label Bronze pour les féminines.
- US Landos : attribution du label Espoir pour les jeunes.
- AV2A : attribution du label Espoir pour les jeunes.
- US Monistrol : attribution du label Espoir pour les jeunes.
- AS Grazac/Lapte : attribution du label Espoir pour les jeunes.
- FC Arzon : attribution du label Espoir pour les jeunes.
- GEJ : attribution du Label Espoir pour les jeunes.

- US Bassoise : non attribution du label pour la catégorie jeunes et féminines.
- Entente Jeunes Loire Mezenc : non attribution du label pour les jeunes.
- Velay Sud 43 : non attribution du label pour les jeunes.

Sous réserve de la validation définitive par le Belfa.

Thierry REDON
Président de la Commission Label